

Bilan du dispositif Sentinelles du Parc Printemps 2026



Les Sentinelles du Parc sont des agents saisonniers de terrain mobilisés dans le massif des Alpilles pour :

- * Inciter les usagers de nos espaces naturels à la responsabilité, à la découverte de la nature « autrement », à la préservation de nos écrans paysagers et naturels en diffusant des messages de sensibilisation à la richesse du territoire et à la bonne conduite à tenir.
- * Alimenter en données l'Observatoire de la Fréquentation des Espaces Naturels afin de qualifier les publics des espaces naturels du Parc.
- * Être le relais du Parc sur le terrain pour observer et signaler les différents comportements à risque ou sanctionnables des visiteurs



Equipe Sentinelles (©L.Baudry)

Maison du Parc naturel régional des Alpilles - 2 boulevard Marceau - 13210 Saint-Rémy-de-Provence
T. 04 90 90 44 00 | F. 04 90 90 03 76 | contact@parc-alpilles.fr | www.parc-alpilles.fr

SOMMAIRE

1. LE CONTEXTE	3
2. OBJECTIFS, MISSIONS, PRESENCE ET SITES COUVERTS	4
1. Les objectifs du dispositif	4
2. La formation des agents	5
3. La mission des agents Sentinelles	6
4. Organisation de l'équipe	7
5. Les sites couverts	8
6. Evolution du dispositif 2026	9
3. BILAN DES ENQUETES DES SENTINELLES	11
1. Bilan général de la fréquentation – printemps 2026	11
2. Sensibilisations réalisées - printemps 2026	11
3. Origine géographique des personnes sensibilisées - printemps 2026	13
4. Connaissance du Parc naturel régional - printemps 2026	17
5. Connaissance Risque incendie - printemps 2026	17
6. Pratique au sein des espaces naturels – printemps 2026	18
7. Non-respect de la réglementation ou des préconisations sur site – printemps 2025	18
4. CONCLUSION ET PERSPECTIVES	25

1. LE CONTEXTE

Le printemps 2026 marque la sixième année consécutive de la mise en œuvre du dispositif « Sentinelles du Parc » dans les Alpilles. Ce dispositif est né à la sortie de la crise sanitaire en 2021 lorsque les besoins de nature du grand public ont été exacerbés. Il a été nécessaire de sensibiliser avec beaucoup de pédagogie ce public parfois peu sensible aux enjeux de préservation afin de limiter l'impact sur des sites naturels fragiles et peu fréquentés pour certains.

Le Parc naturel régional des Alpilles possède un patrimoine naturel exceptionnel du fait de sa mosaïque de milieux très riches permettant à de nombreuses espèces animales et végétales de se reproduire et de se développer.

Le printemps est une saison très prisée par les locaux et touristes, pour la découverte du territoire, de part des températures encore assez douces pour y randonner avec une végétation diversifiée et colorée et une avifaune¹ très active avec l'arrivée des oiseaux migrateurs.

Le printemps est une période sensible, la période de reproduction bat son plein et le risque de dérangement est donc très fort.



*Sensibilisation du public sur le site des Opies
(©W_Guelfout)*

Les Sentinelles du Parc sont ainsi déployées sur les secteurs les plus sensibles pour informer les usagers sur cette période critique.

En patrouillant dans le massif et en allant à la rencontre du public, les Sentinelles ont non seulement un rôle pédagogique mais aussi un rôle de guide pour orienter les promeneurs dans la découverte respectueuse du territoire.

Elles peuvent aussi jouer un rôle de médiateur en cas de conflits d'usage et permettent d'assurer une remontée rapide d'informations de terrain auprès du reste de l'équipe du Parc et des partenaires.

¹ Pour ne citer que l'avifaune mais la diversité d'insectes est riche avec plus de 700 espèces, les reptiles et batraciens autour de la 20ème d'espèces, 16 espèces de chauve-souris. Sans oublier qu'il y a plus de 1000 espèces de végétaux sujet au piétinement.

2.OBJECTIFS, MISSIONS, PRESENCE ET SITES COUVERTS

1. Les objectifs du dispositif

* Inciter les usagers des espaces naturels à la découverte respectueuse des milieux et à la préservation des écrans paysagers

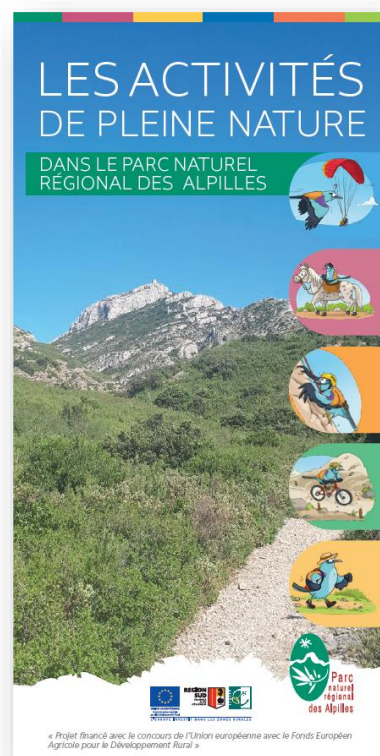
En diffusant des messages de sensibilisation sur la richesse et la fragilité de notre territoire ainsi que sur la bonne conduite à tenir dans ces espaces, les usagers sont poussés à se responsabiliser afin de limiter les dégradations de l'environnement.

- ✓ Complémentarité avec la communication du Parc sur les bonnes pratiques en espaces naturels (Cf. Livret sur les activités de pleine nature, mis à jour, imprimé et diffusé au public cette saison encore).

* Améliorer la coordination de la chaîne d'observation et d'intervention en mobilisant les partenaires du Parc

La présence des Sentinelles permet d'obtenir des retours réguliers d'événements observés sur le terrain et de les partager auprès du reste de l'équipe et de nos partenaires

- ✓ Rencontres et transmissions d'informations de terrain auprès de l'ONF, l'OFB, le CEN PACA, Gardes départementaux, les polices municipales et les forces de gendarmeries sur les secteurs prioritaires des Alpilles.



* Collecte de données de fréquentation pour mieux comprendre les dynamiques d'usage du Parc

- ✓ Méthode standardisée pour remonter les informations de fréquentation à l'aide d'un formulaire terrain, et intégration des données à la base de données de fréquentation

2. La formation des agents

* Connaissance du PNR et du territoire

- ✓ Formation dispensée par les agents du Parc, Romain Blanc (Chargé de mission connaissance et vie du territoire et animateur de pôle) et Laurent Filipozzi (Chargé de mission eau, air, énergie, déchets et animateur de pôle), le 13 mars permettant aux agents Sentinelles de comprendre et faire comprendre les enjeux du territoire et les missions du Parc.



* Sensibilités écologiques au printemps



- ✓ Formation dispensée par les agents du Parc, Jean-Michel Pirastru (Chargé de mission conservation des espèces et des habitats naturels) et Nathan Chabaud (Chargé de mission Natura 2000 et ancien Sentinelle du Parc) le 13 mars afin de permettre aux Sentinelles de comprendre et de transmettre les enjeux liés à la biodiversité et en particulier ceux liés à la fréquentation et ses impacts.

- ✓ Introduction à l'écologie des Alpes afin de reconnaître les milieux et les principales espèces rencontrées et informer les visiteurs.

* Communication en situation difficile

- ✓ Dispensée par Ronie Bouchon de ArianeSud Entreprendre le 13 mars afin que les agents puissent savoir gérer une situation conflictuelle lors d'un échange avec les pratiquants d'espaces naturels et acquérir les repères pour retrouver une communication de qualité et de respect mutuel.



* Enjeux de fréquentation et activités humaines sur le territoire

- ✓ Dispensée par Virginie Brunet, Chargée de mission gestion et valorisation des espaces naturels et de leurs activités humaines afin que les agents puissent mieux appréhender les enjeux liés à la fréquentation du territoire et les activités qui y sont pratiquées.

* Présentation du dispositif Sentinelles et reconnaissance de terrain

- ✓ Dispensée par Romain Febbrari l'écogarde Parc les 13,14 et 15 mars afin de permettre la bonne compréhension du contexte de mise en place de la démarche, des missions exercées par les agents au cours de la période printanière et reconnaître les principaux sites de patrouilles permettant de discuter in situ des points de vigilances et enjeux particuliers de chaque patrouille.

* Prévention et Secours Civiques de niveau 1

- ✓ Dispensée par la Croix Blanche le 28 mars, afin de que les Sentinelles puissent exécuter les gestes de premiers secours destinés à protéger la(les) victime(s) et les témoins ; alerter les secours d'urgence et empêcher la dégradation de l'état d'une victime.

3. La mission des agents Sentinelles

* Informer, sensibiliser le public

Grâce aux formations reçues, aux documents fournis par le Parc et aux supports de médiation spécifiquement créés pour l'opération, les Sentinelles ont pu échanger avec tous types de publics rencontrés



Sensibilisation d'un groupe venant fêter un anniversaire sur le secteur des Opies (© Lisa Guillemois-Humbert) ou encore sensibilisation de l'association des Compagnons de l'Olivier du Pays d'Aix (© Elisabeth Rey)

- * **Observer** : Les Sentinelles effectuent des relevés de fréquentation à l'aide de fiches de comptage standardisées.

- ✓ Nombre de véhicules stationnés sur les aires d'accueil au cours de la journée.

- ✓ Questionnaire qualitatif sur le département d'origine, les activités pratiquées, la connaissance de la réglementation incendie ou encore sur la conscience d'être sur le territoire d'un Parc naturel régional.

		SITE : Titulaire par site		DATE :			
		AGENTS : Prénoms		METEO :			
Heure	Nb pers Sensibilisés	Lieu résidence (Habitat Alpilles / Ville / Département / Région / Pays)	Mode de déplacem ent séjour / site	Activité pratiquée sur site	Connaissance PNR (O/N)	Connaissance Incendie (O/N)	Remarques

4. Organisation de l'équipe

Les Sentinelles ont été mobilisées principalement les week-ends et jours fériés du 13 mars au 24 mai.

L'équipe a été constituée de

- ❖ 6 Sentinelles en contrat saisonnier à mi-temps, aux profils variés (Titouan Blanchard, Lisa Guillemois-Humbert, Jean-Philippe Gouasmat, Fanny Peger, Elisabeth Rey, Leeloo Connin).
- ❖ Renfort ponctuel de 2 Ambassadeurs en Service Civique au Parc (Melissa Dany et Eva Zamora Lorente)

Au total, sur la période du printemps, les 6 agents saisonniers (et les ambassadeurs) ont été présents 32 jours sur le massif, toujours en binômes ou trinômes, sur des sites fixes ou en itinérances entre plusieurs sites.

* Tenues

Les Sentinelles ont été équipées cette année encore d'un polo floqué afin d'être identifiés comme agent du Parc et ainsi faciliter le contact avec les pratiquants.

A l'issue des retours des Sentinelles l'an passé, un polo en matière respirante, une casquette floquée, un sac à dos floqué leur ont été fournis de manière à accentuer encore plus leur visibilité sur le terrain et leur assurer un meilleur confort de travail. Un travail d'amélioration des tenues reste nécessaire pour assurer une véritable reconnaissance des Sentinelles du Parc dans le temps.



Equipe Sentinelles en sensibilisation d'un groupe de passionnés d'ornithologie sur le site de la Caume (© Jean-Philippe Gouasmat)

5. Les sites couverts

La répartition des équipes sur les sites a été réalisée en fonction des niveaux de fréquentation observés les précédentes années et de l'évolution des enjeux écologiques au cours du printemps.

Les secteurs considérés comme les plus sensibles ont fait l'objet d'une attention particulière avec la présence à la journée, ou la demi-journée des agents.

Les secteurs prioritaires sont les suivants :

- La Caume, Mont Gaussier, et 2 trous à Saint-Rémy-de-Provence
- Secteur des Opies et de la Romanière à Aureille et Eyguières
- Secteur de la Cabre à Sénas et secteur de Calès Saint-Denis à Lamanon
- Les Sablières de Cagalou et de Vaudoret et les Caisses de Jean-Jean à Mouriès
- Itinérantes sur les sites connaissant une sensibilité et/ou une fréquentation plus faible que les sites précédents.

Les itinérantes permettent de couvrir des sites, plus ou moins fréquentés, avec des niveaux d'enjeux plus faibles des sites cités précédemment. Les sites étaient couverts en demi-journée :

Communes	Sites
Arles	Marais de Beauchamp, Réserve naturelle régionale de l'Ilon
Eygalières	Monfort, Petit Calan, Chapelle Saint-Sixte
Fontvieille	Mont Paon, Sentier des Moulins, Vallon de la Lèque
Maussane-les-Alpilles	Ancienne carrière de Bauxite Fangas
Orgon	Val de l'Oule, Mas de la Rose
Paradou	Tours de Castillon, Réserve naturelle régionale de l'Ilon
Saint Etienne du Grès	Vallon de la Lèque, Mas de Pommet, Cabane du Garde, Notre-Dame du Chateau
Saint Martin de Crau	Réserve naturelle régionale de l'Ilon
Tarascon	Le Planet, Vallon de la Lèque, Chapelle Saint Gabriel

6. Evolution du dispositif 2026

* Formation sur le pastoralisme

- ✓ **Nouveauté 2026**, la présence d'un troupeau de brebis au cours de la saison sur le plateau de la Caume. Afin d'accompagner au mieux la présence sur site du troupeau nous avons organisé un temps d'échange entre la bergère Mathilde Sainjoin et l'équipe de Sentinelles. Cette rencontre a permis aux Sentinelles de mieux appréhender le métier de berger et la gestion d'un troupeau. Nous avons également abordé le sujet des chiens de protection et les bons comportements à adopter face à ces derniers. Des brochures sur les réflexes à adopter avec ces chiens ont également été distribuées aux Sentinelles afin de sensibiliser le public.

Rencontre que nous comptons renouveler l'an prochain avec en parallèle un complément de formation pour les agents dispensé avec le précieux appui de la chargée de mission agriculture durable du Parc, Marjorie Carillet.



Equipe Sentinelles en formation avec la bergère Mathilde Sainjoin sur le site de la Caume (©Febbrari Romain)/ Bande dessinée d'information destiné aux usagers

* Patrouilles communes Gendarmerie / Parc

- ✓ **Nouveauté 2026**, fruit de nos échanges avec la compagnie de gendarmerie de Salon-de-Provence, nous avons engagé un partenariat avec la brigade territoriale mobile de Saint-Andiol qui a abouti à deux patrouilles commune Gendarmerie / Parc les 28 avril et 12 mai sur les secteurs des Grottes de Calès à Lamanon et de la Colline de la Cabre et de la Pécoule sur la commune de Sénas. Partenariat que nous souhaiterions prolonger et étendre notamment sur le secteur des Opies les années à venir.



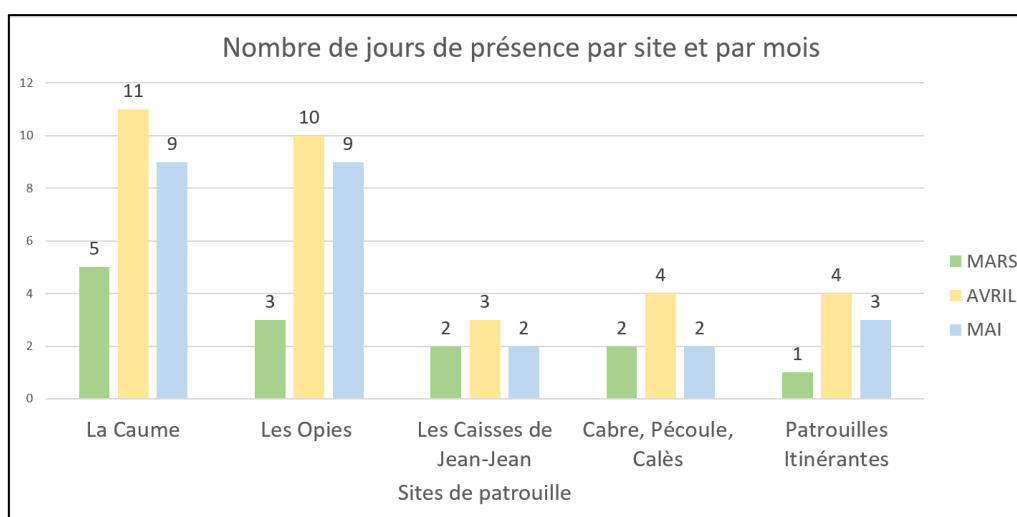
Patrouille commune Gendarmerie / Parc sur le site de la Cabre et de la Pécoule (© Jean-Philippe Gouasmat)

3. BILAN DES ENQUETES DES SENTINELLES

1. Bilan général de la fréquentation – printemps 2026

Mois	Nbr d'agents	Nbr de jours de présence	Nbr de communes couvertes
Mars	6	7	13
Avril	6	13	13
Mai	6	12	11

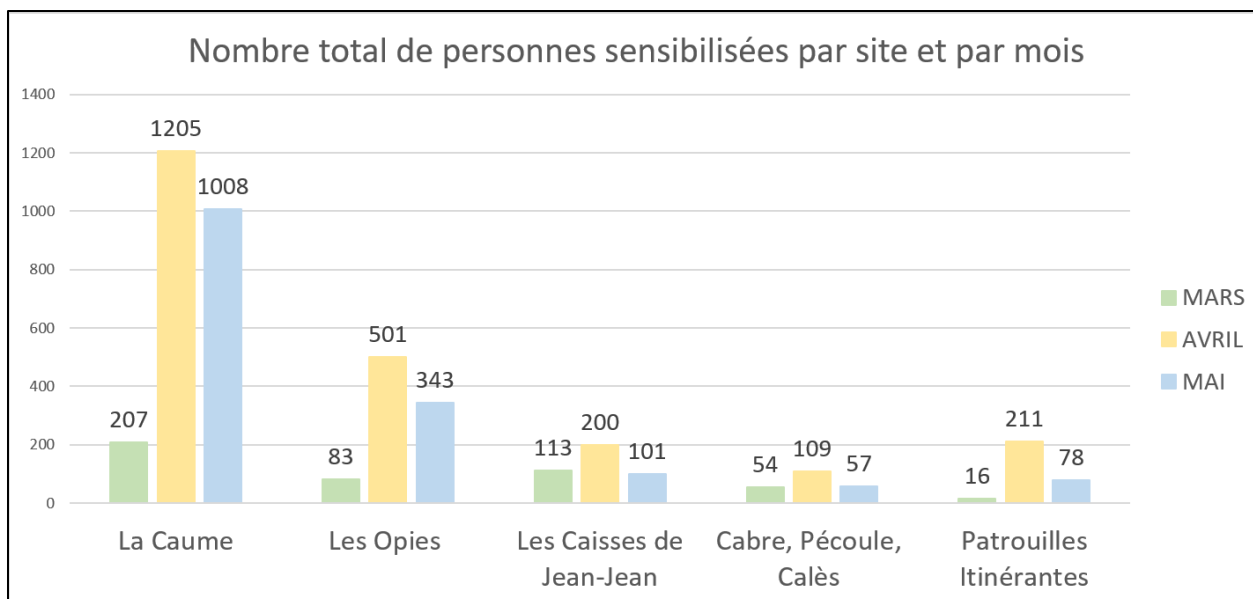
⇒ Nombre de jours de présence par site et par mois – 2026



Comme les deux années précédentes, la plus forte mobilisation des Sentinelles est concentrée sur le site de La Caume et du secteur des Opies en raison des forts enjeux de biodiversité et d'un important risque de dérangement de la faune.

2. Sensibilisations réalisées - printemps 2026

⇒ Nombre total de personnes sensibilisées par site et par mois – 2026



Un total de 4 284 personnes ont été sensibilisées lors de la mission Sentinelles 2026.

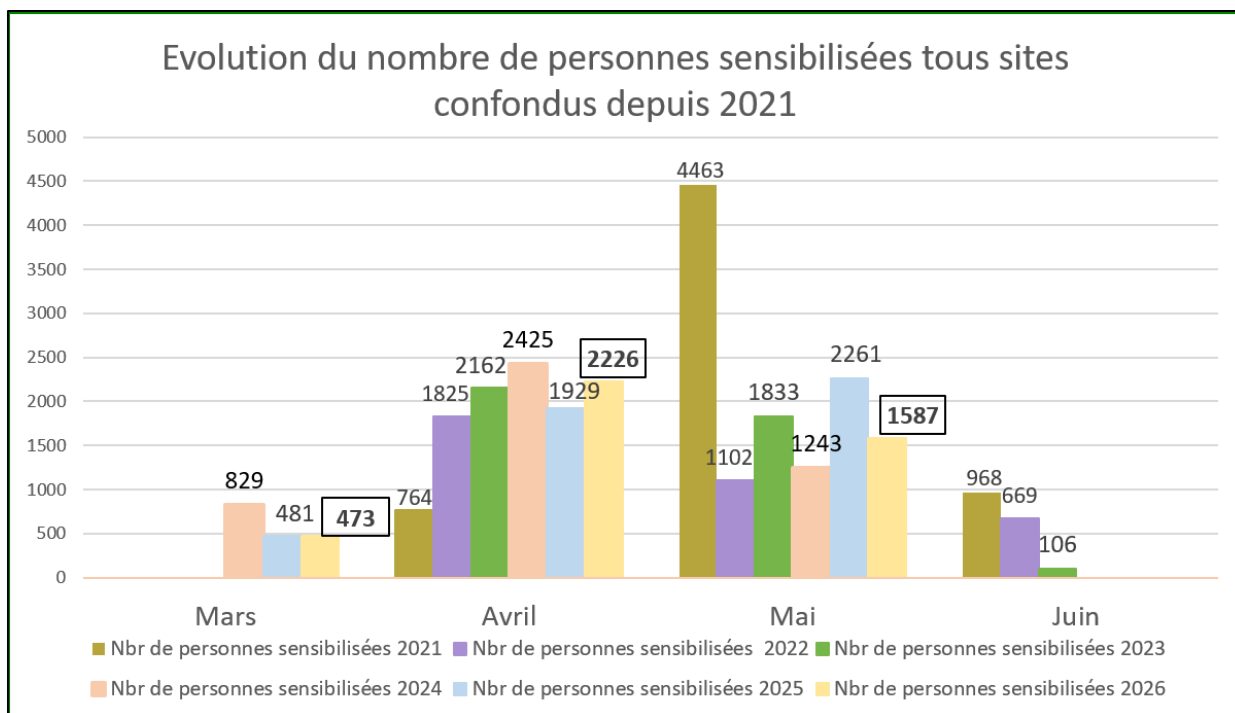
Dans la continuité des deux années précédentes, la mise en place du dispositif Sentinelles est réalisée plus en amont que par le passé (début de mission au 13 mars en 2024, 2025 et 2026 contre le 1^{er} avril en 2021, 2022 et 2023) permettant ainsi une meilleure couverture de la période de sensibilité de l'avifaune.

Comme les années passées, la météo joue un rôle prédominant dans la fréquentation des espaces naturels au printemps, ainsi plusieurs patrouilles ont connu de plus faibles niveaux de fréquentation en raison de journées pluvieuses (notamment au début de saison le 22 mars, puis le 22 avril et le 10 mai).

⇒ Evolution du nombre personnes sensibilisées de 2021 à 2026

Il n'est pas évident de comparer les données des 5 dernières années compte tenu :

- De l'année 2021 avec notamment l'afflux massif de visiteurs en espace naturel au mois de mai 2021 à la suite du déconfinement et du besoin de nature qui l'a accompagné.
- De la variation du nombre de Sentinelles mobilisées entre les années variant de 2 à 14 agents et du nombre de jours de présence de ces derniers (28j en 2021, 42j en 2022, 31j en 2023, 33j en 2024, 36j en 2025, 32 j en 2026)
- De l'évolution temporelle de la mission, qui se concentre sur les mois d'avril, mai, juin de 2021 à 2023, et qui se concentre sur les mois de mars, avril et mai depuis 3 ans.



On constate cette année une fréquentation de 4284 visiteurs, un chiffre inférieur aux deux années précédentes (4671 en 2025, 4497 en 2024, 4101 en 2023, 3536 en 2022). Chiffre à mettre en lien avec une présence légèrement plus faible cette année.

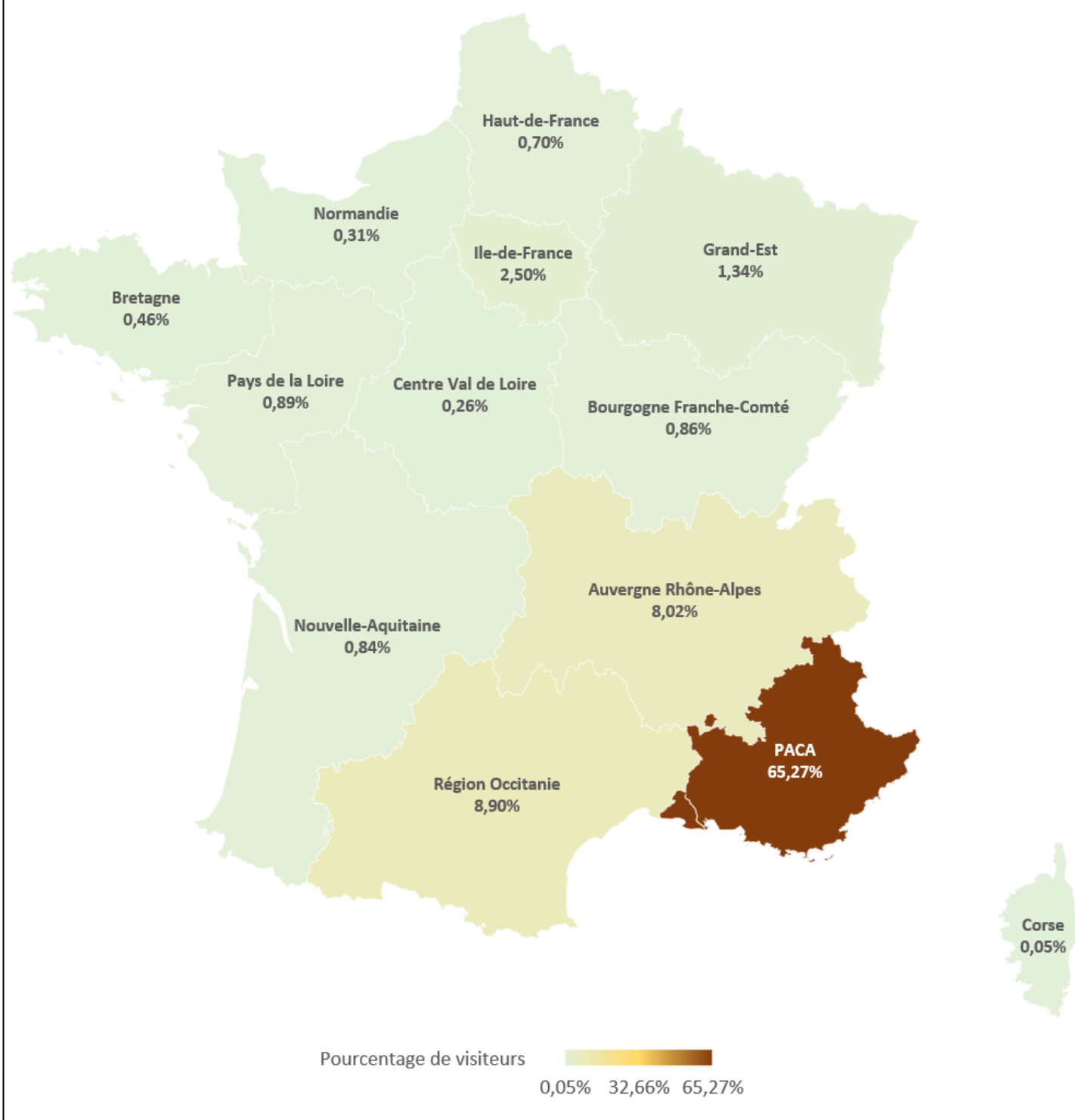
A noter cette année, la poursuite d'un nombre de visiteurs plus faible au mois de mars qu'en 2024 (à nuancer en raison des mauvaises conditions météo fin mars ces deux dernières années) et le retour aux indices « habituel », avec une quantité plus importante de public rencontré en avril.

3. Origine géographique des personnes sensibilisées - printemps 2026

⇒ Détails sur les régions de France métropolitaine rencontrées – 2026

Comme les années précédentes, la grande majorité des usagers du massif sont français et viennent de la Région Provence-Alpes-Côte-D'Azur et des régions limitrophes Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie.

Provenance géographique des visiteurs issus de France métropolitaine



Origine Géographique des visiteurs	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Habitants des Alpilles (en %)	31	30	20	20	29	24
Autres Visiteurs de PACA (en %)	42	29	37	39	36	42
Région Auvergne-Rhône-Alpes (en %)	10	8	13	11	8	8
Région Occitanie (en %)	7	3	8	10	8	9
Visiteurs des autres régions françaises (en %)	8	13	9	7	9	8
Total visiteurs français (en %)	99	84	88	88	90	90
Visiteurs Etrangers (en %)	1	16	12	12	10	10
Nombre de nations étrangères représentées	7	21	16	16	17	20

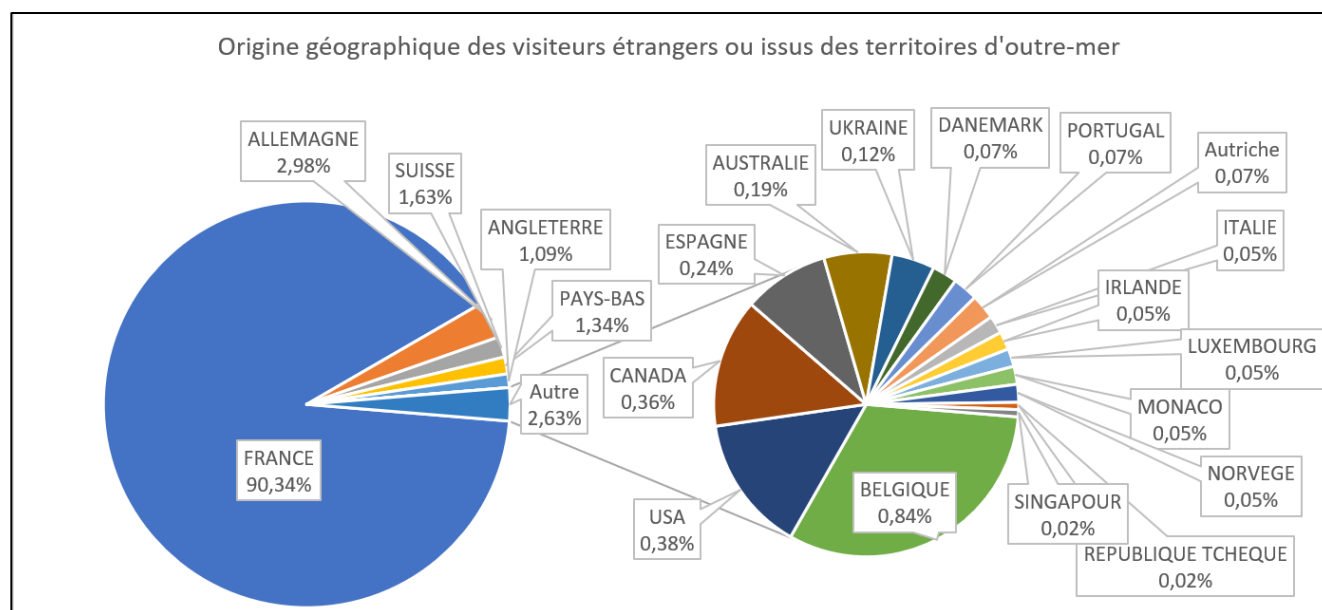
Cette saison, la part des personnes rencontrées habitant les Alpilles diminue légèrement et retrouve ses niveaux des années 2023 et 2024 avec 24% (20% en 2023 et 2024). Contre 29 % en 2025, 30% en 2022 et 31% en 2021.

La part du public étranger est identique à l'année précédente avec 10% des visiteurs. Un chiffre qui reste bas au regard des années 2022 à 2024 avec 21% en 2022 et 16% en 2023 et 2024.

⇒ Détails sur les nationalités étrangères rencontrées – 2026

Comme les cinq dernières années, nous retrouvons en majorité un public européen avec la visite des nationalités allemandes, néerlandaises, suisses, anglaises et belges.

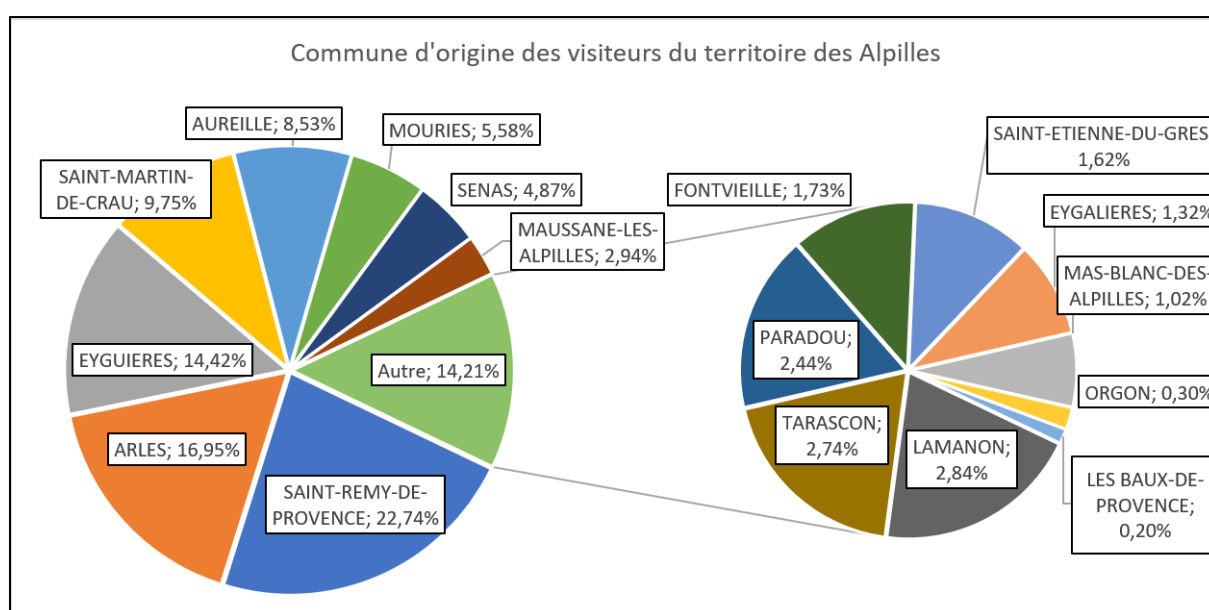
Mais les Alpilles sont reconnues à l'international et les Sentinelles ont pu sensibiliser des visiteurs américains, singapouriens, canadiens...



⇒ Détails sur la commune d'origine des visiteurs issus du territoire – 2026

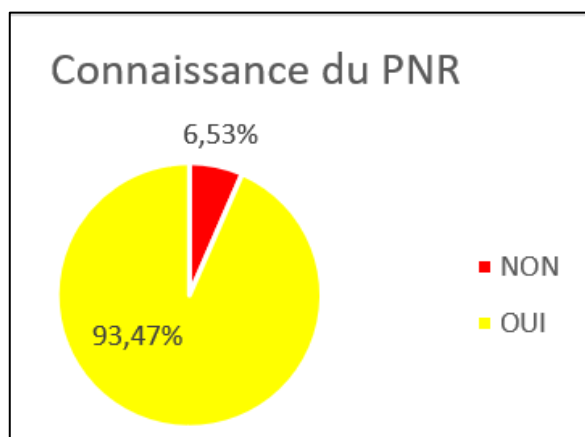
On constate que l'ensemble des communes du Parc sont représentées dans nos données de fréquentation.

Les communes les plus représentées sont comme l'an passé les communes de Saint-Rémy-de-Provence, Arles. On note également un nombre important de visiteurs en provenance d'Eyguières, d'Aureille, de Saint-Martin-de-Crau. Parmi les communes moins représentées on retrouve Orgon, Les Baux-de-Provence, Mas-Blanc-des-Alpilles et Eygalières.



4. Connaissance du Parc naturel régional - printemps 2026

Parmi toutes les personnes rencontrées et sensibilisées au sein du massif, 7% d'entre elles ont indiqué ne pas savoir qu'elles se trouvaient au sein d'un Parc naturel régional cette saison. C'est en diminution par rapport aux cinq années passées (8% en 2025, 12% en 2024, 15% en 2022 et 2023, 16 % en 2021).

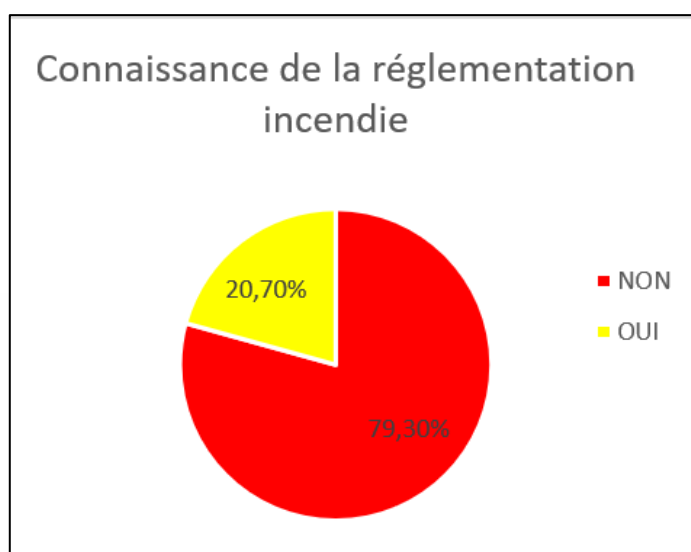


Connaissance du PNR	2021	2022	2023	2024	2025	2026
OUI (en %)	84	85	85	88	92	93
NON (en %)	16	15	15	12	8	7

A noter qu'au sein des visiteurs ne connaissant pas le Parc, seulement 9 % sont des habitants du territoire des Alpilles (6% en 2025). (65% sont des non-résidents du territoire (72% en 2025), et 26% sont des visiteurs Etrangers (21% en 2025)).

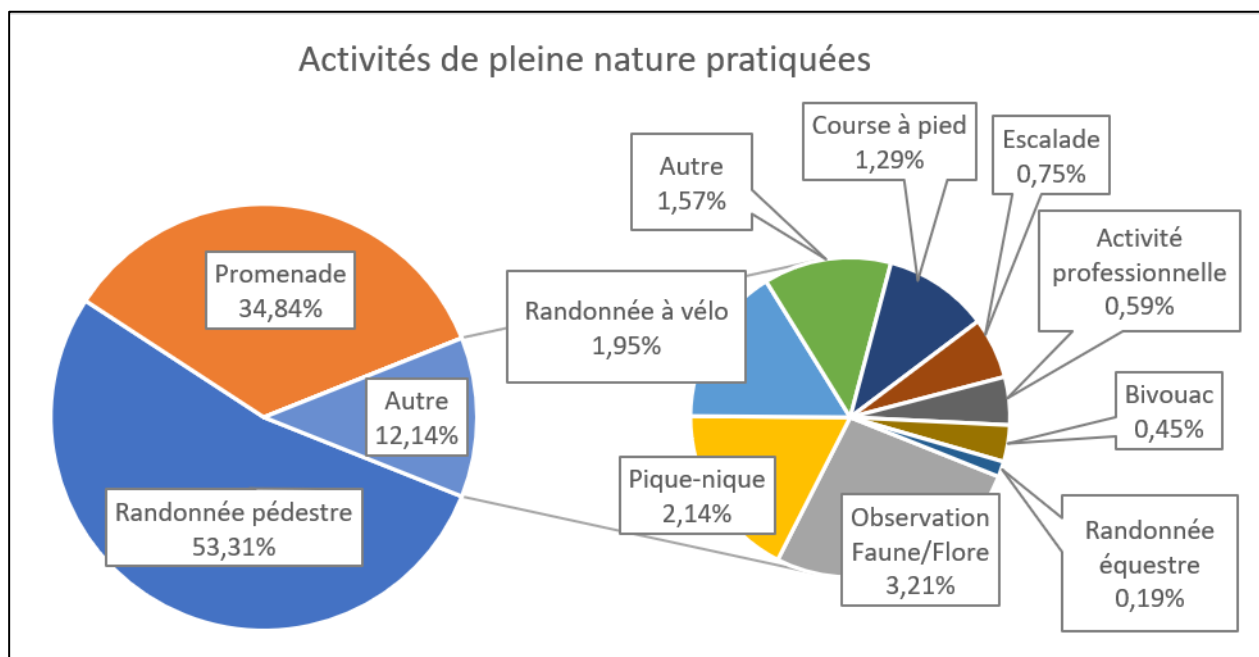
5. Connaissance Risque incendie - printemps 2026

Le public rencontré par les Sentinelles est en majorité un public local issu de la région Sud Paca. Aussi, en cette période printanière il est essentiel de rappeler que la réglementation relative à l'accessibilité aux massifs forestiers sera mise en place dès le mois de juin. Au cours de la saison, seulement 21% des visiteurs rencontrés par les Sentinelles ne connaissaient pas cette réglementation. (48% en 2025)



Si l'on regarde dans le détail des visiteurs ne maîtrisant pas la réglementation incendie, on constate que 8% sont des habitants des Alpilles (17% en 2025), 71% des visiteurs issus du reste du territoire métropolitain (66% en 2025), et 21% sont des visiteurs étrangers (16% en 2025).

6. Pratique au sein des espaces naturels – printemps 2026



Qu'elle se pratique sous la forme d'une courte balade ou d'une randonnée plus sportive, la marche à pied est l'activité majoritairement pratiquée au printemps dans le massif avec près de 88% des activités de pleine nature recensées (92% en 2025, 88% en 2024). Dans une moindre mesure on retrouve l'observation faune/flore, le pique-nique, le VTT.

Il est à noter qu'en raison de la difficulté à sensibiliser les usagers à VTT qui ne s'arrêtent que rarement pour échanger avec nos agents un comptage des VTT a été réalisé. Sur la base de ce dernier la pratique VTT est effectivement sous-représenté, puisqu'elle représenterait plutôt 14 % des pratiquants et non pas 1,95%.

7. Non-respect de la réglementation ou des préconisations sur site – printemps 2025

Non-respect de la réglementation ou des préconisations	Nombre de visiteurs ne respectant pas la réglementation ou les préconisations en 2024	Nombre de visiteurs ne respectant pas la réglementation ou les préconisations en 2025	Nombre de visiteurs ne respectant pas la réglementation ou les préconisations en 2026	Remarque 2026
Chiens non tenus en laisse	95	217	238	(dont 99 sur le secteur de la Caume)
Visiteurs en hors sentier	43	415	282	(198 sur le secteur de la Caume, 57 dans le secteur des Opies)
Circulation motorisée	28	25	14	(5 sur le secteur de la Caume et 7 au niveau des Opies)
Camping sauvage	16	8	19	(5 sur le secteur de la Caume)
Cueillette sauvage	8	35	27	(13 sur le secteur de la Caume)
Utilisation d'un drone	5	1	9	
Bruit excessif	1	24	4	

Au cours de ce printemps, les Sentinelles ont relevé près de 593 non-respects de la réglementation ou des préconisations sur site (196 en 2024 et 715 en 2025)

✓ Chiens non tenus en laisse

Parmi ces irrégularités, un peu moins de la moitié concerne les chiens arpentant librement les espaces naturels. Au cours de la saison nous avons croisés 442 chiens dont plus de la moitié non tenus en laisse. C'est l'un des aspects les moins bien compris par les visiteurs et les moins bien connus par la population (le dérangement voire la destruction de la faune notamment celle qui niche au sol n'est en général pas conscientisé par les maitres).

Si dans la plupart des cas la pédagogie des agents suffit à la prise de conscience on assiste toutefois à des propriétaires refusant catégoriquement d'attacher leurs chiens ou les libérant dès qu'ils se pensent suffisamment loin des agents, nous avons ainsi parfois du rappeler à plusieurs reprise la consigne à certains propriétaires notamment sur le site de la Caume.

✓ Visiteurs en hors sentier



Fermeture de sentiers et création d'un panneau par les agents en Service civique

Concernant le hors sentier, un travail est réalisé par les Services Civiques du Parc pour en fermer l'accès et sensibiliser les visiteurs avec la pose de panneaux d'information. Cette problématique a reculé cette saison (282 hors sentiers en 2026 contre 415 en 2025).

A noter le passage de pratiquant de trail sur le secteur des Civadières malgré sa fragilité et malgré la mise en place sur site d'un panneau d'information par les agents du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône. Il serait intéressant de compléter le panneau posé par le Département par un affichage au tout début du sentier (terrain privé).

A noter également une pratique locale courante, un nombre important de visiteurs parcourant le massif à la recherche d'asperges sauvages au cours du printemps, recherche souvent pratiquée en dehors des sentiers de randonnées.

✓ Circulation motorisée

Nous retrouvons également la circulation motorisée qui est rencontrée sur la plupart des sites patrouillés dans des proportions plus faibles que les années passées. (14 infractions en 2026 contre 25 en 2025 et 28 en 2024)

Cette problématique a été particulièrement importante sur le secteur des Opies au niveau du GR 6 cette année encore.



Circulation motorisée sur la commune de Mourières (©Romain Febbrari)

A noter également que deux motos ont pris la fuite en voyant les agents en patrouille. Pratique pouvant s'avérer dangereuse pour le contrevenant mais également les visiteurs du massif et les agents eux-mêmes.

✓ Camping Sauvage

Le flou réglementaire autour du bivouac et/ou la méconnaissance de la règle lorsqu'elle existe, en fait une problématique récurrente sur le territoire. Au cours de la saison 19 bivouacs ont été constatés, dont 5 sur le secteur sensible de l'APPB de la Caume.

Il est à noter qu'au-delà du bivouac l'état d'ouverture des barrières DFCI hors période estivale pose également le problème du camping sauvage sur le territoire.

Par exemple sur la commune d'Eyguières une barrière ouverte le long de la D17 a permis le passage de campings cars qui sont parfois remontés jusqu'à la bergerie de la Romanière. Au cours de la saison à 9 reprises la barrière a été fermée et a systématiquement été réouverte après notre passage.

Ou encore au niveau de la barrière au niveau de Coste plantier à Saint-Rémy-de-Provence, la barrière était ouverte avec un véhicule type camping-car stationné et ayant visiblement passer la nuit sur place.



Barrière DFCI laissée ouverte le long de la D17 laissant possible le passage de véhicule dans le massif (© Romain Febbrari)

✓ Cueillette sauvage

Pratique traditionnelle, la cueillette de plantes aromatiques, principalement le thym et le romarin est régulièrement rencontrée sur le territoire. Les 27 cueillettes sauvages recensées concernent des visiteurs ramassant soit une quantité importante de branches soit carrément la plante entière arrachée avec la racine.

✓ Utilisation des drones

Concernant l'utilisation des drones, celle-ci s'est démocratisée en espace naturel et pas seulement pour la prise de vue de paysages. Les utilisateurs de ces dispositifs sont encore trop peu sensibilisés aux problématiques qu'ils peuvent générer.

Il y a également une problématique d'accessibilité à l'information pour les utilisateurs, comme l'interdiction de survol de l'APB de la Caume qui n'apparaît pas dans les informations de restrictions de survol accessibles sur le géoportail.

✓ Bruit excessif

Au cours de la saison nous avons constaté 4 situations où le public écoutait de la musique de manière excessive

En plus de ces infractions ou non-respects des préconisations, les Sentinelles ont également sur la base de leurs échanges avec des usagers permis de faire remonter des informations de terrain :

- L'utilisation du parking de la Caume comme lieu de vidange de toilettes sèches,
- Des arbres tombés obstruant l'accès à la piste du côté de Saint-Etienne-du-Grès,



Arbre tombé bloquant la piste sur la commune de Saint-Etienne-du-Grès (@Leeloo Connin)

- La dégradation d'une table de pique-nique sur la commune d'Aureille,



Vandalisme sur les tables situées au niveau de parking de départ de randonnée Chemin Saint-Pierre (© Romain Febbrari)

- La présence de dépôts sauvages sur les communes de Mouriès (secteur de Vaudoret), et d'Eyguières (secteur du Vallon des Glauges),



Dépôts sauvages sur les communes de Mouriès (gauche) et d'Eyguières (droite) (©Jean-Philippe Gouasmat (gauche) et Elisabeth Rey (droite))

- 21 personnes ont été sensibilisées au cours de leur itinérance avec parfois des destinations lointaines (Itinérance Rome-Gibraltar, Itinérance Menton-Arles, et aussi plusieurs visiteurs effectuant le pèlerinage à Compostelle),
- Le manque ou la dégradation (casse, tags) de panneaux d'information, le balisage sauvage et le besoin d'un meilleur balisage sur les sites patrouillés notamment les sites de la Caume et des Opies,
- Le survol, bas en altitude de certains planeurs sur le site de la Caume constaté par les agents.



Passage de planeurs au-dessus du site de la Caume (©Elisabeth Rey)

- La problématique de stationnement au niveau du secteur des Caisses de Jean-Jean. Stationnement anarchique lors des journées de forte affluence notamment sur terrain privé et également en bloquant l'accès à la piste.



Véhicules en stationnement bloquant l'accès à la piste sur le secteur des Caisses de Jean-Jean le dimanche 24 mai

- La problématique de stationnement au niveau du parking de la Caume. En effet, au cours de la saison nous avons compté jusqu'à 85 véhicules sur le parking, laissant parfois un seul couloir de circulation pour entrer et sortir de ce dernier. Une saturation pouvant compliquer l'intervention des pompiers en cas de besoin.
- La problématique du passage de VTT au niveau des vestiges archéologiques sur le secteur des Caisses de Jean-Jean

4. CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Le dispositif Sentinelles du Parc a montré pour la 6ème année consécutive son efficacité en sensibilisant 4284 usagers du massif aux bons comportements à adopter en espace naturel (27 344 personnes sensibilisées depuis le début du dispositif) et en permettant la remontée de nombreuses et précieuses informations auprès des agents du Parc et des partenaires sur les problématiques rencontrées sur le terrain.

Pour continuer ce travail de sensibilisation et suivre l'évolution des comportements des visiteurs sur les espaces naturels à forts enjeux, il est prioritaire de maintenir ce dispositif des Sentinelles du Parc et même de le voir se renforcer dans le temps, notamment par le recrutement d'agents supplémentaires.

En effet depuis la fin de la crise sanitaire de la Covid 19, la fréquentation printanière est importante et avec cette année encore un nombre important de non-respect de la réglementation ou des préconisations sur site.

Outre sa pérennisation et son renforcement, dans la perspective d'une amélioration de l'efficacité du dispositif il serait intéressant de poursuivre :

- L'expérience de ces trois dernières saisons d'une mise en place plus précoce de la mission afin de mieux couvrir la période de sensibilité pour les oiseaux,
- Le travail engagé sur la tenue de terrain des Sentinelles, l'amélioration globale de la mission (conditions de travail, facilitation de la saisie de donnée, lexique Anglais et Allemand (mot essentiels, nom de l'avifaune), la liste des espaces d'accueil de camping-car)
- Les efforts de coordination avec les forces en présence sur le territoire (ONF, Gendarmerie, Polices municipales, OFB, département 13) en renforçant les opérations communes, synchronisant mieux les plannings de chacun et en développant une communication plus fluide entre les partenaires.

- Les opérations de balisage (re-balisage des itinéraires lacunaires, dé-balisage des itinéraires problématiques) sur le territoire. Poursuivre également le travail de fourni de suivi numérique des itinéraires.
- L'analyse des données issues des éco-compteurs et de la plateforme outdoorvision afin d'affiner les secteurs et horaires de patrouilles,
- Le travail commencé avec le SIT Paca pour harmoniser le recueil, l'intégration et systématiser l'analyse des données de fréquentation.

